

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2022

- **Croissance du BAIIA ajusté consolidé¹ de 6,4 %, grâce à la hausse de 4,2 % des produits tirés des services**
- **Bénéfice net de 934 millions \$, en hausse de 36,0 %, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 877 millions \$, ou 0,96 \$ par action ordinaire, en hausse de 35,2 %; bénéfice net ajusté¹ de 811 millions \$ générant un BPA ajusté¹ de 0,89 \$, en hausse de 14,1 %**
- **Excellents résultats financiers dans le secteur Services sans fil, avec une croissance interne trimestrielle des produits tirés des services de 8,7 %, la meilleure en 11 ans; hausse de 9,3 % du BAIIA ajusté et augmentation de 5,1 % du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles²; 34 230 ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, en hausse de 4,0 %**
- **26 024 activations nettes d'abonnés des services Internet de détail, en hausse de 22,7 %, donnant lieu à une croissance des produits tirés des services Internet résidentiels de 8 %; 12 260 activations nettes d'abonnés des services de télé IP, en hausse de 14,6 %; 91 % des clients résidentiels des services de télé et Internet de Bell ayant maintenant accès au réseau pure fibre**
- **Premier fournisseur important à offrir des vitesses symétriques de 3 Gbps, trois fois plus rapides que les vitesses offertes par le câble**
- **En voie d'offrir environ 900 000 nouveaux emplacements connectés au réseau de fibre optique et au réseau mobile 5G à plus de 80 % des Canadiens en 2022; programme de construction du réseau à large bande prévu achevé à 80 % avant la fin de l'exercice**
- **Hausse de 15,7 % des produits tirés des médias grâce à la performance accrue des services de télé d'un exercice à l'autre et hausse de 84 % des produits liés au contenu numérique³, permettant d'enregistrer une croissance du BAIIA ajusté de 45,5 %, la meilleure du secteur**
- **Maintien d'une solide situation financière grâce à des liquidités¹ disponibles de plus de 2,8 milliards \$ à la fin du T1, dont un montant de 104 millions \$ en trésorerie**
- **Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2022**

¹ Le bénéfice net ajusté et les liquidités disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur ces mesures.

² Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux produits d'exploitation tirés des services sans fil divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné.

³ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

MONTRÉAL, le 5 mai 2022 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du premier trimestre (T1) de 2022.

« Les résultats de Bell enregistrés au T1 indiquent que notre élan de 2021 continue de se faire sentir cette année, ce qui confirme que l'accélération de l'expansion de notre réseau de fibre optique et les améliorations apportées à l'expérience client offrent toujours une valeur accrue à notre clientèle en croissance et aux collectivités où nous vivons, a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

La solide performance de Bell dans l'ensemble des secteurs indique que nous avons mis la bonne stratégie en place, que nous la mettons en œuvre d'une façon constante et que nos produits et services intéressent nos clients. En particulier, je suis fier des gains que nous avons réalisés en ce qui concerne la promotion de l'expérience client, le nombre de plaintes ayant diminué de 36 % selon le rapport semestriel de la CPRST.

Nous avons généré la meilleure croissance interne trimestrielle des produits tirés des services sans fil en 11 ans en assurant l'équilibre entre une augmentation appropriée de la part du marché et la rentabilité d'exploitation. En outre, le nombre net d'activations d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail a augmenté de 20 % par rapport à l'exercice précédent. Grâce à notre programme historique d'accélération des dépenses d'investissement, qui en est à sa deuxième année, nous continuerons d'offrir des connexions directes au réseau de fibre et au réseau 5G à un plus grand nombre d'emplacements dans notre zone de couverture au cours de 2022.

Il s'agit du premier trimestre depuis le début de la pandémie au cours duquel nos résultats financiers consolidés ont été supérieurs aux niveaux antérieurs à la COVID-19 et je suis très fier de l'équipe de Bell pour ses efforts continus envers l'excellence opérationnelle et tout ce qu'elle a fait au cours des deux dernières années pour bien desservir la clientèle. »

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Promouvoir l'expérience client

Bell a enregistré la plus grande réduction du nombre de plaintes des clients parmi les fournisseurs nationaux avec une réduction de 36 % par rapport à l'année dernière, selon le [rapport semestriel pour 2021 et 2022](#) de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST). La part globale de Bell a diminué de 13 %, réduisant sa part pour la septième année consécutive. Afin de consolider sa présence au Québec, Bell a acquis [EBOX](#) et d'autres sociétés liées. Bell conservera la marque EBOX et continuera d'offrir des services Internet aux consommateurs et aux entreprises soucieux de leur budget au Québec et dans certaines régions de l'Ontario. [Lucky Mobile](#) est maintenant offert dans plus de 160 magasins Best Buy au Canada, ce qui augmente la portée du service sans fil prépayé de Bell.

Construire les meilleurs réseaux offrant les vitesses les plus rapides

Bell a lancé le [service Internet offrant des vitesses symétriques de 3 gigabits par seconde](#) (Gbps), dont les vitesses sont trois fois plus rapides que celles offertes par le câble, dans la majorité des régions de Toronto, et étendra prochainement ce service à d'autres villes. De plus, Bell élargit l'accès à son service Internet pure fibre pour inclure 87 000 foyers additionnels situés dans les collectivités d'[Amherstburg](#), de [Georgina](#), de [Guelph](#) et de [Pickering](#) en Ontario. De plus, Bell continue de travailler étroitement avec les gouvernements sur des projets visant à offrir l'accès à large bande à des collectivités éloignées et à d'autres régions difficiles à desservir, notamment dans le cadre d'une initiative de grande envergure à Terre-Neuve-et-Labrador en collaboration avec le projet fédéral du [Fonds pour la large bande universelle](#).

Leadership en matière de 5G et innovation technologique

S'appuyant sur l'entente stratégique de Bell avec [Amazon Web Services \(AWS\)](#) en vue d'accélérer l'innovation en matière de 5G et l'adoption des technologies infonuagiques, Bell a déployé la première plateforme d'informatique en périphérie à [accès multiple \(MEC\) publique](#) avec le service AWS Wavelength au Canada à la périphérie de son réseau 5G. Bell a également déployé la première mise en production de la gamme de solutions [Google Distributed Cloud Edge](#) pour les fonctions du réseau principal afin de favoriser sa transformation numérique et son efficacité opérationnelle. Afin de poursuivre l'accélération de l'élaboration et de l'adoption des applications utilisant l'intelligence artificielle dans tous les secteurs de Bell, la société a conclu un engagement stratégique de cinq ans avec le [Vector Institute](#), une société indépendante à but non lucratif qui se consacre à la recherche dans le domaine de l'IA visant à encourager le développement de cette technologie émergente au Canada.

Offrir le contenu le plus captivant

Le [Super Bowl LVI](#) (en anglais seulement) a été l'émission la plus regardée au Canada depuis le Super Bowl de l'année dernière, ayant attiré un auditoire moyen de 8,1 millions de téléspectateurs sur CTV, TSN et RDS selon Numeris. Les autres événements sportifs comprenaient notamment le [Tournoi des Maîtres de 2022 diffusé sur CTV, TSN et RDS](#) (en anglais seulement) et le tournoi du [March Madness de la NCAA de 2022](#) (en anglais seulement) sur TSN. En outre, RDS et TSN ont obtenu les droits de diffusion pour la saison complète du [Championnat du monde de Formule 1 2022 de la FIA](#). TSN a signé une entente pluriannuelle avec [FanDuel](#), qui désigne FanDuel en tant que partenaire officiel de TSN dans le cadre du lancement des services de paris sportifs en Ontario. De plus, TSN a procédé à l'expansion de son service [Vision 5G RDS / TSN 5G View](#) pour inclure la couverture régionale des matchs à domicile des Jets de Winnipeg sur TSN.

L'initiative Mieux pour tous de Bell : un monde meilleur, un meilleur milieu de travail

Bell a établi des [cibles de réduction des émissions de GES absolues basées sur la science](#) qui sont conformes au scénario limitant le réchauffement à 1,5 °C. Bell est la seule entreprise de télécommunications à figurer dans la [liste des meilleures sociétés au Canada en 2022 dressée par LinkedIn](#), a été nommée l'un des [meilleurs employeurs pour la diversité au Canada](#) pour la sixième année consécutive par Mediacorp et a reçu la [certification Parité de niveau platine accordée par l'organisme La Gouvernance au Féminin](#). En outre, Bell a facilité le retour de ses employés dans la majorité des bureaux en avril avec le programme MonBoulot de Bell, un modèle de travail hybride et flexible.

Bell a versé un don d'un montant de 100 000 \$ à la [Croix-Rouge canadienne](#) afin de soutenir les efforts indispensables de secours humanitaire en Ukraine. Les membres de l'équipe Bell se sont mobilisés et ont versé plus de 54 000 \$ en dons dans le cadre du Programme Donner de Bell. Bell a versé des montants correspondants, ce qui représente un montant additionnel de 108 000 \$ en dons pour soutenir les efforts visant à aider l'Ukraine. [Bell Cause pour la cause a annoncé l'octroi à six autres organismes de nouveaux dons totalisant 500 000 \\$ du Fonds diversité](#) afin d'élargir l'accès aux services de santé mentale pour les communautés autochtones, noires et de couleur (PANDC) au Canada.

RÉSULTATS DE BCE

Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T1 2022	T1 2021	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 850	5 706	2,5 %
Bénéfice net	934	687	36,0 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	877	642	36,6 %
Bénéfice net ajusté	811	704	15,2 %
BAIIA ajusté	2 584	2 429	6,4 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,96	0,71	35,2 %
BPA ajusté	0,89	0,78	14,1 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 716	1 992	(13,9) %
Dépenses d'investissement	(952)	(1 012)	5,9 %
Flux de trésorerie disponibles ⁴	723	940	(23,1) %

« La solide performance financière de Bell au T1 témoigne de l'excellente exécution par l'équipe de Bell dans l'ensemble des secteurs, les résultats financiers consolidés ayant été supérieurs aux niveaux précédents la COVID-19 pour la première fois depuis le début de la pandémie. Le bénéfice net a augmenté de 36 %, stimulé par la croissance de 6,4 % du BAIIA ajusté consolidé et de 4,2 % des produits tirés des services grâce aux solides résultats des services sans fil, Internet résidentiel et liés aux médias. Notre secteur Bell Média a enregistré la meilleure performance financière du secteur, les produits des activités ordinaires ayant augmenté de 15,7 % et le BAIIA ajusté, de 45,5 %, a déclaré Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

⁴ Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur cette mesure.

Grâce aux flux de trésorerie récurrents et aux liquidités élevées, en plus du surplus de tous nos principaux régimes de retraite à prestations définies, nous avons la solidité financière permettant de respecter nos priorités stratégiques, ce qui nous maintient sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs financiers pour 2022. »

- Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,5 % par rapport au T1 2021, pour se chiffrer à 5 850 millions \$, du fait de la hausse de 4,2 % des produits tirés des services qui se sont établis à 5 177 millions \$, reflétant la forte croissance des services sans fil, du service Internet résidentiel et des services liés aux médias. Les produits d'exploitation tirés des produits ont fléchi de 8,8 %, pour atteindre 673 millions \$, ce qui s'explique par une baisse du nombre de transactions sur de nouveaux appareils mobiles et un recul des ventes d'équipements de transmission de données dans les services sur fil d'affaires.
- Le bénéfice net a augmenté de 36,0 %, passant à 934 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 877 millions \$, ou 0,96 \$ par action, en hausse de 36,6 % et de 35,2 %, respectivement. La hausse d'un exercice à l'autre découle de l'augmentation du BAIIA ajusté et des autres produits et de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement de l'impôt sur le résultat en raison de la hausse du bénéfice.
- Le bénéfice net ajusté s'est accru de 15,2 %, pour atteindre 811 millions \$, ce qui a entraîné une hausse de 14,1 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,89 \$.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 6,4 %, pour s'établir à 2 584 millions \$, en raison des augmentations d'un exercice à l'autre dans tous les secteurs d'activité de Bell. La marge du BAIIA ajusté⁵ consolidée de BCE a augmenté de 1,6 point de pourcentage, pour s'établir à 44,2 %, comparativement à 42,6 % au T1 2021, en raison de l'effet de la hausse des produits tirés des services d'un exercice à l'autre et de la baisse des ventes de produits générant de faibles marges.
- Les dépenses d'investissement de BCE se sont chiffrées à 952 millions \$, comparativement à 1 012 millions \$ au T1 2021, ce qui a donné lieu à une intensité du capital⁶ de 16,3 %, en baisse par rapport à 17,7 % à l'exercice précédent. La baisse d'un exercice à l'autre est imputable au calendrier. Les dépenses d'investissement effectuées au cours du trimestre visaient la poursuite du déploiement accéléré du réseau pour le service Internet pure fibre et du réseau sans fil 5G de Bell.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 1 716 millions \$, en baisse de 13,9 % par rapport au T1 2021, en raison de la réduction des fonds liée au calendrier du fonds de roulement et de la hausse des intérêts payés, facteurs partiellement compensés par l'augmentation du BAIIA ajusté.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 23,1 %, pour s'établir à 723 millions \$, par rapport à 940 millions \$ au T1 2021, en raison de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des dépenses d'investissement.

⁵ La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

⁶ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation des Services sans fil a augmenté de 5,2 %, pour s'établir à 2 210 millions \$, en raison de la solide croissance des produits tirés des services, neutralisée en partie par la baisse des produits d'exploitation tirés des produits d'un exercice à l'autre.
- Les produits tirés des services ont augmenté de 8,7 %, pour s'établir à 1 646 millions \$, stimulés par la hausse du nombre d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés, l'augmentation du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles et la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à la reprise des voyages internationaux.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 3,8 %, pour se chiffrer à 564 millions \$, en raison de la baisse d'un exercice à l'autre des transactions de vente.
- Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 9,3 %, pour s'établir à 1 009 millions \$, en raison de l'effet de la forte croissance des produits tirés des services, ce qui a entraîné une hausse de la marge de 1,7 point de pourcentage, la portant à 45,7 %.
- Bell a ajouté au total 32 176 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles⁷, en forte hausse par rapport à 2 405 au T1 2021.
- Le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles s'est chiffré à 34 230, en hausse de 4,0 % par rapport à 32 925 au T1 2021. Cette hausse reflète une amélioration de 10 points de base du taux de désabonnement¹ des abonnés utilisant des téléphones mobiles qui s'est établi à 0,79 %, partiellement contrebalancée par une baisse de 7,3 % des activations brutes d'abonnés en raison du nombre plus élevé d'offres promotionnelles ciblées et de rabais accordés sur les appareils mobiles par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'accent mis sur les abonnés à valeur plus élevée.
- Les abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell ont diminué d'un nombre net de 2 054 abonnés, alors qu'il y avait eu une perte nette de 30 520 abonnés au T1 2021. Cette amélioration est attribuable à la hausse de 30,8 % des activations brutes découlant de l'accroissement de l'activité de marché et à la baisse du taux de désabonnement, qui s'est amélioré de 7 points de base pour se chiffrer à 4,61 %.
- La clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de Bell totalisait 9 491 361 abonnés à la fin du T1, en hausse de 3,5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 8 664 275 abonnés des services postpayés, en hausse de 3,6 %, et 827 086 abonnés des services prépayés, en hausse de 2,7 %.
- Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 5,1 % pour atteindre 57,98 \$, en raison de la hausse des produits tirés des services d'itinérance du fait de l'accroissement des voyages internationaux attribuable à l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 et du nombre plus élevé d'abonnés ayant des forfaits à valeur plus élevée.
- Les activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés¹ ont diminué de 34,1 % pour atteindre 48 877, malgré la forte croissance continue des connexions nettes d'IdO des entreprises de Bell. Cela s'explique par la hausse des pertes nettes liées aux appareils de données, qui reflète l'importance moindre accordée aux transactions non rentables visant des tablettes dont le RMU est faible. La clientèle d'abonnés utilisant des

⁷ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement.

appareils mobiles connectés totalisait 2 298 671 abonnés à la fin du T1, en hausse de 7,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Services sur fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a diminué de 2,2 %, par rapport au T1 2021, pour s'établir à 3 013 millions \$.
- Les produits tirés des services sur fil ont diminué de 0,8 % pour se chiffrer à 2 903 millions \$, principalement en raison de la baisse continue des produits tirés des services voix traditionnels, des services de données et des services de télé par satellite, de la diminution des ventes de solutions de connexion par IP et de solutions d'affaires⁸ découlant en partie du report des dépenses des grandes entreprises clientes en raison des perturbations continues liées à la COVID-19, et de la vente de Createch le 1^{er} mars 2022. Ces facteurs ont été compensés en partie par la hausse d'un exercice à l'autre des produits tirés du service Internet résidentiel.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 28,6 % pour s'établir à 110 millions \$, en raison de la baisse des ventes d'équipements de transmission de données aux entreprises clientes des services d'affaires imputable à la diminution ou au report des dépenses en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale liées à la COVID-19 et de la demande exceptionnellement élevée des clients du secteur public au T1 2021.
- Le BAIIA ajusté des Services sur fil a augmenté de 0,3 % pour se chiffrer à 1 367 millions \$, ce qui reflète une baisse de 4,2 % des coûts d'exploitation et une diminution des ventes d'équipement de transmission de données générant de faibles marges ayant permis une amélioration de 1,2 point de pourcentage de la marge qui s'est établie à 45,4 %.
- Bell a ajouté 26 024 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail⁹, soit une hausse de 22,7 % par rapport à 21 208 au T1 2021. À la fin du T1, le nombre total d'abonnés des services Internet de détail s'est élevé à 3 954 767, en hausse de 6,0 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 67 090 abonnés gagnés par l'intermédiaire de l'acquisition d'EBOX et des autres sociétés liées.
- Bell Télé a ajouté 12 260 abonnés nets des services de télé IP de détail², en hausse par rapport à 10 696 au T1 2021, ce qui reflète la réussite de notre approche liée à la segmentation de la clientèle et la baisse du taux de désabonnement de nos services de télé IP par fibre optique. À la fin du T1, Bell desservait 1 903 726 abonnés des services de télé IP de détail, soit une hausse de 4,8 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend l'ajout de 9 025 abonnés en raison de l'acquisition d'EBOX et des autres sociétés liées.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail² se sont chiffrées à 20 621, comparativement à 19 808 au T1 2021. Les services de télé par satellite de détail de Bell totalisaient 831 948 abonnés à la fin du T1, en baisse de 8,2 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail² se sont améliorées de 17,1 % pour s'établir à 42 345, en raison du plus petit nombre de désactivations d'abonnés

⁸ Les produits tirés des solutions d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des services voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils, d'intégration et de gestion des ressources.

⁹ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement.

attribuable à l'incidence continue de la COVID-19. Le nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail de Bell s'établissait à 2 259 716 abonnés à la fin du T1, une baisse de 7,1 % depuis le T1 2021, ce qui comprend l'ajout de 3 456 clients en raison de l'acquisition d'EBOX et d'autres sociétés liées.

Bell Média

- Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 15,7 % pour s'établir à 825 millions \$, en raison de la hausse d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité et des produits tirés des frais d'abonnement. Les résultats enregistrés au cours du trimestre tiennent compte d'un ajustement rétroactif non récurrent des produits tirés des frais d'abonnement relatif à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien.
- Les produits tirés de la publicité ont augmenté de 8,5 %, en raison de l'augmentation des émissions de sports par rapport au T1 2021, de la solide période d'après saison de la NFL y compris la diffusion du Super Bowl LVI, qui a été l'émission la plus regardée au T1, de la performance accrue d'un exercice à l'autre des services spécialisés dans l'information, de la hausse de la demande des annonceurs en affichage extérieur alors que les activités de loisirs et les voyages ont repris dans la foulée de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19, de l'amélioration d'un exercice à l'autre de la performance des services de radio et de la croissance continue des services numériques.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 22,1 %, en raison de l'ajustement non récurrent rétroactif mentionné précédemment et de la croissance du nombre d'abonnés au service de diffusion en continu Crave.
- Les produits liés au contenu numérique ont augmenté de 84 %, du fait de la croissance du service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave, de l'expansion rapide de SAM Télé, notre outil de vente dans les médias, et de la croissance de la publicité numérique télé, y compris notre service de vidéos sur demande financé par la publicité CTV.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 45,5 % pour se chiffrer à 208 millions \$, ce qui a permis une hausse de 5,1 points de pourcentage de la marge qui s'est établie à 25,2 %. Cette augmentation est attribuable à l'effet de la hausse des produits d'exploitation, malgré une augmentation de 8,2 % du total des coûts d'exploitation découlant de la programmation accrue par rapport à l'exercice précédent et du renoncement temporaire au paiement des droits de licence de radiodiffusion des parties I et II du CRTC au T1 2021 en raison de la COVID-19.
- TSN est demeurée le premier réseau de sports au Canada et s'est classée au premier rang de l'ensemble des chaînes spécialisées au T1; RDS a gardé sa position du meilleur réseau de sports de langue française.
- Noovo a continué de surpasser les services de télé généraliste de langue française concurrents pour ce qui est de la croissance de l'auditoire, ayant connu une hausse de 13 % de son auditoire aux heures de grande écoute au cours de la saison d'hiver.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,92 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 juin 2022.

PERSPECTIVES POUR 2022

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2022, tels qu'ils ont été présentés le 3 février 2022 :

	Résultats pour 2021	Orientation pour 2022
Croissance des produits	2,5 %	1 % – 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,0 %	2 % – 5 %
Intensité du capital	20,6 %	21 %
Croissance du BPA ajusté	5,6 %	2 % – 7 %
Croissance des flux de trésorerie disponibles	(10,5) %	2 % – 10 %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,50 \$	3,68 \$

Pour l'exercice 2022 en entier, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des impôts en trésorerie donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

Au cours du premier trimestre de 2022, l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur notre performance financière et opérationnelle a continué de s'atténuer grâce à notre exécution opérationnelle et à l'assouplissement des restrictions gouvernementales au cours du trimestre. Cependant, en raison des incertitudes entourant la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19, et des résurgences éventuelles du nombre de cas de COVID-19, notamment en raison de l'apparition d'autres variants, ainsi que les diverses issues possibles, il est difficile pour le moment d'estimer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise ou sur nos futurs résultats financiers, ainsi que sur les hypothèses connexes. Notre entreprise et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence négative considérable durant les périodes à venir, voire des répercussions encore plus défavorables, notamment, en raison des répercussions défavorables des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale sur nos produits d'exploitation tirés des produits des secteurs des Services sans fil et des Services sur fil. L'ampleur des conséquences continues de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est difficile à prévoir, notamment en ce qui a trait à la prévalence de variants de la COVID-19 qui sont plus contagieux et susceptibles de poser des risques plus sérieux pour la santé, au développement et à la distribution en temps opportun de vaccins et de traitements efficaces, aux hésitations face aux vaccins et au nombre de personnes qui choisissent de ne pas se faire vacciner, à la période nécessaire pour atteindre l'immunité collective, de même qu'à d'éventuelles nouvelles informations concernant la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19, notamment le nombre et la gravité des résurgences de cas de COVID-19, ainsi que les mesures requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2022 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T1 2022, le jeudi 5 mai, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806-5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 6696161#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 5 juin 2022 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 8066296#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T1 2022](#).

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats sont décrites ci-après, et nous présentons des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables.

Bénéfice net ajusté – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T1 2022	T1 2021
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	877	642
Éléments de rapprochement :		
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	13	89
Profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(75)	(60)
Profits nets sur placements	(37)	-
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	18	53
Perte de valeur d'actifs	2	3
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	13	(23)
Bénéfice net ajusté	811	704

Liquidités disponibles – Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Trésorerie	104	207
Montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées ¹⁰	400	400
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées ¹¹	2 314	2 789
Liquidités disponibles	2 818	3 396

Flux de trésorerie disponibles – Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n’a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu’elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d’autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d’investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu’ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l’analyse des tendances en matière de performance de l’entreprise. Le fait d’exclure ces éléments ne veut pas dire qu’ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

¹⁰ Au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021, un montant de 400 millions \$ était disponible en vertu de notre programme de créances clients titrisées, aux termes duquel nous avons emprunté 900 millions \$ au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021. Les emprunts garantis par des créances clients sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

¹¹ Au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement, 2 314 millions \$ et 2 789 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 949 millions \$ US (1 186 millions \$ CA) et de 561 millions \$ US (711 millions \$ CA) au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T1 2022	T1 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 716	1 992
Dépenses d'investissement	(952)	(1 012)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(33)	(31)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(11)	(13)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	3	4
Flux de trésorerie disponibles	723	940

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

BPA ajusté – Le BPA ajusté est un ratio non financier et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après, et nous présentons un rapprochement avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable.

BAIIA ajusté – Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T1 2022	T1 2021
Bénéfice net	934	687
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	13	89
Amortissement des immobilisations corporelles	891	895
Amortissement des immobilisations incorporelles	260	238
Charges financières		
Charges d'intérêts	260	267
(Rendements) intérêts nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(18)	5
Perte de valeur d'actifs	2	3
Autres produits	(93)	(8)
Impôt sur le résultat	335	253
BAIIA ajusté	2 584	2 429

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA

ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2022, nos plans en matière de déploiement du réseau et nos dépenses d'investissement prévues, nos cibles de réduction des émissions de GES basées sur la science, la capitalisation prévue de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 5 mai 2022 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles transactions ou d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 5 mai 2022. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Comme la plupart des restrictions sanitaires au Canada ont été levées, on suppose que les effets de la pandémie sur la demande, notamment la vigilance et l'hésitation des consommateurs en ce qui a trait aux voyages, s'atténueront au cours de 2022 et de 2023. Plus particulièrement, nous nous appuyons sur les hypothèses suivantes :

- une forte croissance économique, hypothèse qui s'appuie sur la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance du produit intérieur brut canadien d'environ 4,25 % en moyenne pour 2022;
- une importante inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (« IPC ») attribuable à la hausse marquée des prix de l'énergie et des aliments, aux ruptures d'approvisionnement et à la forte demande pour les biens;
- un marché étroit de la main-d'œuvre entraînant une hausse des salaires;
- une forte croissance de la consommation des ménages favorisée par des gains d'emploi, les dépenses effectuées au moyen des économies accumulées pendant la pandémie et la levée des restrictions sanitaires;
- d'importants investissements des entreprises des secteurs autres que le secteur pétrolier et gazier soutenus par la forte demande, l'assouplissement graduel des contraintes liées à l'approvisionnement et l'augmentation de la confiance des entreprises;
- une hausse des taux d'intérêt;
- une hausse des taux d'immigration;
- l'incidence du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur l'économie canadienne provenant essentiellement de la hausse des prix des marchandises;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir à son niveau actuel ou près de ce niveau. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché canadien

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- bien que le marché publicitaire subisse toujours l'incidence défavorable du report ou de l'annulation de campagnes publicitaires dans plusieurs secteurs par suite du ralentissement économique durant la pandémie de COVID-19, nous nous attendons à une reprise graduelle en 2022;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des EDR provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses relatives à notre secteur Services sans fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Services sans fil de Bell :

- le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux et une croissance de notre clientèle des services prépayés;
- le maintien de l'intensification de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement des réseaux sans fil 5G, en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la croissance du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la hausse des abonnements aux services 5G et de la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'assouplissement des restrictions en matière de voyages imposées en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées;
- l'adoption accélérée par les clients d'affaires de solutions évoluées 5G et IdO;
- l'accroissement de la disponibilité des combinés sans fil et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes;
- la réalisation d'économies de coûts liées à l'efficacité opérationnelle résultant des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'adoption des technologies numériques, des améliorations apportées aux produits et services, des nouveaux investissements dans les centres d'appels et les technologies numériques et d'autres améliorations liées à l'expérience en matière de service à la clientèle;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur Services sur fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Services sur fil de Bell :

- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux, facteur atténué par la croissance de notre part de marché en ce qui a trait aux forfaits de services résidentiels concurrentiels;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands

fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;

- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'augmentation des fonctions libre-service ainsi que d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle et de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média

En outre, nos déclarations prospectives reposent sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- des produits des activités ordinaires totaux qui devraient refléter une demande soutenue favorisant les produits tirés de la publicité de la télé, attribuable notamment à l'expansion de notre outil SAM Télé et des plateformes d'achats de Bell DSP, à une reprise graduelle de la publicité à la radio et de la publicité extérieure, ainsi qu'à la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité, ainsi que le retour à la normale de la programmation de divertissement;
- le soutien continu de Crave grâce à une offre de contenu élargie, à l'amélioration de l'expérience utilisateur et à Crave Mobile;
- des investissements continus dans la programmation originale de Noovo pour mieux servir nos clients francophones en leur offrant un vaste éventail de contenu dans la langue de leur choix et sur leurs plateformes préférées;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires et l'attribution;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2022 :

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 255 millions \$;
- des obligations liées aux intérêts au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatives d'environ (70) millions \$;

- une dotation aux amortissements d'environ 4 700 millions \$ à 4 750 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 075 millions \$ à 1 125 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 125 millions \$ à 1 175 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 27 %;
- des PNDPC d'environ 60 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 200 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 75 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements) d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 911 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,68 \$ par action.

Hypothèses qui sous-tendent les économies de trésorerie estimatives se rapportant à la capitalisation de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Les économies de trésorerie estimatives se rapportant à la capitalisation de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi attribuables à une possible suspension des cotisations relativement à certains de nos régimes de retraite à prestations définies à compter de 2022 reposent sur les hypothèses principales suivantes :

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies (PD) correspondra à des excédents évalués sur base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite PD en raison de la diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- aucune perte importante liée à l'expérience découlant d'autres événements imprévus, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles ne sera subie.

Hypothèses sous-jacentes à nos cibles de réduction des émissions de GES

Nos cibles de réduction des émissions de GES sont établies en fonction d'un certain nombre d'hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les principales hypothèses suivantes :

- la mise en œuvre de diverses initiatives d'affaires et d'entreprise visant à réduire notre consommation d'électricité et de carburant ainsi que les sources d'émissions directes et indirectes de GES;
- l'absence de nouvelles initiatives d'entreprise, d'acquisitions d'entreprises ou de technologies qui feraient augmenter de façon importante nos niveaux prévus d'émissions de GES;
- la capacité d'acheter suffisamment de crédits carbone crédibles et de certificats d'énergie renouvelable pour compenser ou réduire davantage nos émissions de GES, si nécessaire;
- l'absence d'améliorations ou de modifications de normes internationales ou de la méthode que nous utilisons pour calculer ces émissions de GES ayant une incidence défavorable sur le calcul de nos émissions de GES;
- l'absence de changement requis à nos cibles basées sur la science établies conformément à la méthodologie de l'initiative Science Based Targets qui aurait pour effet d'accroître le coût lié à l'atteinte de ces cibles;

- une collaboration et un engagement satisfaisants des fournisseurs dans l'établissement de leurs propres cibles basées sur la science et une collaboration suffisante des partenaires dans la réduction de leurs propres émissions de GES.

Les hypothèses ci-dessus, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 5 mai 2022, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2022, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2022, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19, notamment en raison des mesures restrictives déjà adoptées ou qui seront adoptées par suite de cette pandémie; l'incidence défavorable du conflit entre la Russie et l'Ukraine, notamment en raison des sanctions économiques imposées ou qui seront imposées par suite de ce conflit, et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui en découleront; une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, notamment en raison de la pandémie de COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine; un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, et l'incidence défavorable connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes des clients et l'expansion des fournisseurs de services de télévision (télé) par contournement et les autres fournisseurs de services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, notamment en ce qui a trait aux conditions et aux prix auxquels nous pourrions être tenus d'offrir l'accès à nos réseaux et auxquels le spectre pourrait être acquis aux enchères; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, un risque accentué par le conflit entre la Russie et l'Ukraine; l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place une gouvernance efficace des données; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'incapacité à maintenir des réseaux opérationnels; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement imprévues importantes, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; la complexité de nos activités; l'incapacité à mettre

en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts, et l'incapacité de générer les avantages attendus des acquisitions et des restructurations d'entreprise; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et l'accroissement des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre de solides pratiques de gouvernance d'entreprise et cadres de conformité en la matière et à respecter les obligations légales et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; ainsi que des facteurs internes, comme l'incapacité à mettre en œuvre des initiatives d'entreprise et commerciales suffisantes, et divers facteurs externes qui pourraient jeter un doute sur notre capacité à atteindre nos cibles en ce qui concerne les facteurs ESG, notamment celles liées à la réduction des GES et à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel de 2021 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2021 de BCE) daté du 3 mars 2022, et le rapport de gestion du premier trimestre de 2022 daté du 4 mai 2022, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, Internet, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

Par l'intermédiaire de [Mieux pour tous de Bell](http://Mieux.pour.tous.de.Bell), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant l'épanouissement social et économique de nos collectivités. Cette initiative inclut Bell Cause pour la cause qui fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives en milieu de travail partout au pays. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/Cause.

Questions des médias :

Marie-Eve Francoeur
514 391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca